Public cible



Le guide s'adresse principalement aux acteurs opérationnels (agents communaux, régionaux, gestionnaires) et aux concepteurs chargés de l'aménagement des espaces publics. Il a pour objectif d'être un outil de dialogue entre les concepteurs, les acteurs opérationnels et les maîtres d'ouvrage. Cependant, il a également pour ambition d'être compréhensible, appropriable et mobilisateur pour la société civile (par exemple si un comité d'habitants décide de revaloriser un espace public de leur quartier).

Les valeurs et principes définis dans ce guide n'auront d'effet que s'ils sont reconnus, appropriés et appliqués par tous ces acteurs. Il est primordial qu'ils partagent une culture et une ambition communes pour réussir ce travail de qualification des espaces publics.